

Catégorie	Entraînements		Educateur référent
	Jour	Heures	
Baby athlé 2019 et après	Samedi	9h30- 10h30*/ 10h30- 11h30*	Audrey
Eveil athlé (2016 – 2018) et Poussins (2014– 2015)	Mercredi	10h30 - 12h00* 15h30 – 17h00* 17h30 – 19h00*	Audrey
Benjamin (2012– 2013) et Minime (2010– 2011) Demi-Fond piste et cross- country de Cadet à espoir	Mercredi et Vendredi	18h00 – 20h00	Titouan, Yannick, Océane et Guillaume
CJESM - Nés en 2009 et avant. Toutes disciplines (Licence Compétition)	Mardi et jeudi	18h30 – 20h00	Aymeric, Serge, Patrice, Océane et Yannick
Loisir Santé (2008 et avant)	Voir document annexe		Audrey
Demi-fond, Hors Stade et Trail (Loisir ou compétition)	Mardi et jeudi	18h30 – 20h00	Nicolas, Sarah, François et Antonio

**créneau à choisir lors de l'inscription*

OUVERTURE DU SECRETARIAT :

Le secrétariat est ouvert pour les inscriptions
Septembre : mardi, mercredi et jeudi de 17h30 à 19h
Ou sur rendez-vous après Septembre 07.81.18.15.54



LICENCES SAISON 2024/2025

La saison 2024/2025 débute le 01 septembre 2024

Renouvellement des licenciés du club :

Au 1^{er} Septembre, vous n'êtes plus assuré, pensez aux conséquences qui peuvent en découler. Renouvelez votre adhésion au club, elle sera valable jusqu'au 31 août 2025.

**POUR AVOIR DES INFORMATIONS TOUTE L'ANNEE SUR LES
COMPETITIONS, LES RESULTATS ET SUR VOTRE CLUB**

ALLEZ SUR NOTRE SITE : **athle-slac.com**

En dehors des permanences vous pouvez vous adresser pour tous renseignements à :

- LACOMBE Nicole - Présidente : 06 13 59 37 96
- GOUEFFON François - Secrétaire Général : 06-26-35-04-83
- CHEVRIER Audrey - Salariée : 07 81 18 15 54

LE DOSSIER LICENCE COMPLET COMPREND:

- 1 fiche d'adhésion individuelle remplie et signée au recto par les athlètes majeurs ou signée au verso par le représentant légal de l'athlète mineur.
- Le règlement de la cotisation (voir tableau).
- Pour les athlètes mineurs mettre à jour le parcours personnel de santé (renouvellement) ou fournir un questionnaire de santé (nouvelle inscription), modèle joint en annexe.

* Moyens de paiements acceptés : Espèces, Chèque bancaire, Carte bancaire, Pass'loisir, ANCV (coupon sport, chèques vacances) et bon d'achat.

Les maillots de club sont acheteables directement sur internet :

<https://www.payasso.fr/saran-loiret-athletic-club/maillot-de-club>

Le paiement en trois fois est possible. La dernière mensualité devant être réglée au plus tard le 31 Décembre 2024.

Important:

Aucun dossier d'athlète ne sera accepté s'il n'est pas complet.

Réductions

- Les familles ayant plusieurs licenciés (même lieu d'habitation) peuvent bénéficier d'une réduction de 30 euros par licence supplémentaire
- Etudiants : réduction de 30 euros
- Bons Yeps et Pass Sport acceptés

Les réductions ne s'appliquent pas aux licences encadrant, athlé running et athlé santé

Les réductions ne sont pas cumulables

LICENCE : La licence vous sera expédiée par voie dématérialisée sur l'email fourni lors de l'inscription.

MONTANTS DES COTISATIONS :

Pour votre première adhésion, l'achat du maillot de club est obligatoire
15€ pour l'école d'athlétisme, poussin et 40€ pour les autres

CATEGORIES A partir du 01/11 /2019	ANNEE DE NAISSANCE	COTISATIONS ANNUELLES	
		Cotisation	1 ^{ère} adhésion
Baby Athlé (U7)	2019 et après	160€	
École d'Athlé (U10)	2016 – 2018	170€	15€ teeshirt de club
POUSSIN (U12)	2014– 2015		
BENJAMIN (U14)	2012– 2013	180€	40€ maillot de club
MINIME (U16)	2010– 2011		
CADET (U18)	2008– 2009	190€	40€ maillot de club
JUNIOR (U20)	2006 – 2007		
ESPOIR) (U23)	2003– 2005		
SENIOR	1989 – 2000		
MASTER	1990 et avant		
ATHLE RUNNING	2008 et avant	110€	
LOISIR SANTE	2008 et avant	1 séance 150€ 2 séances 185€	
ENCADRANT	/	75€	

Le SLAC fournira à chacun les mêmes prestations que pour la saison passée (transport, hébergement, inscriptions, matériel ...). Les dirigeants entraîneurs ou officiels pratiquants sont considérés comme athlètes.